

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2020/330

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 03 décembre 2020

OBJET :

**ELECTION D'UN
NOUVEL ADJOINT AU
MAIRE**

L'an deux mille vingt, le sept-décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Eugène COUDRE, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Séverine LETOILE, Monsieur José DA ROCHA, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Stéphanie PETIAUX, Monsieur Emiliano GARCIA, Madame Carla GRECO, Madame Maryse POSTOLLE, Monsieur Alexandre VIEGAS, Monsieur Christophe VIGIER, Madame Gwendoline PLUQUET, Monsieur Frédéric HERMOSILLA, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

PROCURATIONS : Madame Jocelyne BORDE pouvoir à Madame Véronique PETIT

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Virginie VIEVILLE

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte-rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 08 décembre 2020

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

∞∞∞∞∞∞∞∞

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la démission de Monsieur Patrice Bronsart de ses fonctions d'adjoint au Maire et de Conseiller municipal formulée par courrier en date du 03 novembre 2020, adressé à Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/279 du 26 mai 2020 déterminant le nombre d'adjoints fixé à 4 ;

Vu la délibération n° 2020/280 relative à l'élection des 4 adjoints au Maire ;

Vu l'arrêté n° 2020-07 donnant délégation de fonction et de signature du Maire à Monsieur Patrice Bronsart, 4ème adjoint au Maire ;

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire dont la démission a été acceptée à compter du 10 novembre 2020 par Monsieur le Sous-Préfet.

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le Conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élus démissionnaire ;

Vu la délibération n° 2020/279 du 26 mai 2020 fixant le nombre d'adjoint à quatre ;

Vu la délibération n° 202/282 fixant le montant des indemnités aux Adjoints ;

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'adjoint ;

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT). Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Madame Corinne TANGE a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT)

Le Conseil municipal a ensuite désigné deux assesseurs : Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Julien WHYTE ;

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

1er tour du scrutin Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

1^{er} tour de scrutin

- *Nombre de bulletins trouvés dans l'urne* : **23**
- *Bulletins blancs* : **02**
- *Bulletins nuls* : **00**
- *Reste comme suffrages exprimés* : **21**
- *Majorité absolue* : **12**

Monsieur José DA ROCHA a été désigné en qualité de quatrième Adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité ;

MAINTIENT le nombre d'Adjoints à quatre ;

DECIDE que l'adjoint ainsi désigné occupera le poste de 4^{ème} adjoint laissé vacant ;

PRECISE que l'indemnité fixée par délibération n° 2020/282 lui sera versée ;

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



#signature#